



**MINISTÈRE DE LA FEMME,
DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT**

DIRECTION DE LA COORDINATION DES ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES À CARACTÈRE SOCIAL DE PROTECTION DE
LA PETITE ENFANCE ET DES COMPLEXES SOCIO-
EDUCATIFS



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION – DISCIPLINE – TRAVAIL

PRESENTATION DE LA DIRECTION

❖ CREATION

La Direction de la Coordination des Établissements et Services à caractère social de Protection de la Petite Enfance et des Complexes Socio-Educatifs (**DCESPPE-CSE**), est une direction centrale créée selon les dispositions **du décret N°2014-844 du 17 décembre 2014** portant organisation du Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, tel que modifié par le décret **N°2021-468 du 08 Septembre 2021** portant organisation du Ministère de la Femme, de la Famille, et de l'Enfant.

❖ MISSIONS

- Promouvoir, développer et coordonner les activités concernant les structures de base ;
- Suivre, évaluer les activités pédagogiques et rendre compte.

❖ VISION

Faire de nos Structures socio-éducatives de Base des « Maisons Famille » de qualité, disponibles et accessibles pour :

- Le bien-être de l'enfant,
- L'autonomisation de la femme,
- Et l'épanouissement de la famille

❖ STRUCTURES SOCIO-EDUCATIVES DE BASE

CSE : Complexe Socioéducatif

CES : Centre d'éducation spécialisé

CS : Centres sociaux

CPPE : Centre de Protection de la Petite Enfance

CACE : Centre d'Action Communautaire pour l'Enfance (structures qui sont dans les villages ou en zone péri urbaines défavorisées)

CRECHES

GARDERIES et HALT-GARDERIE

STRUCTURES	MISSIONS	CIBLE
Complexe Socioéducatif (CSE)	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Coordonner les trois structures qui sont dans son champ d'action : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre de Protection de la Petite Enfance(CPPE) ▪ Centre Social(CS) ▪ Centre d'Education Spécialisée(CES) 	Toute personne en situation de vulnérabilité (Enfants, Jeunes, Adultes, Vieillards et Femmes)
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Centre De Protection De La Petite Enfance (CPPE) (Structures en zone urbaine et rurale) ✓ Centre D'Action Communautaire Pour L'Enfance (CACE) : (Spécifiquement, structures en zone rurale) 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Développer les aptitudes des enfants sur le plan cognitif et psychosocial ; ✚ Améliorer la santé et l'état nutritionnel des enfants à travers le goûter et la cantine ; ✚ Détecter et orienter les cas de handicap et déficience ; ✚ Socialiser l'enfant. 	Enfant dont l'âge varie de trois (03) à cinq (05) ans
✓ Centres Sociaux (CS)	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Prévenir toutes formes de marginalisation ✚ Protéger les enfants ✚ D'améliorer la santé et l'état nutritionnel des enfants ✚ Enregistrer et orienter les cas de handicap et déficience ; ✚ Contribuer au changement de comportement des populations 	Enfants, jeunes, femmes, les familles et toute personne en situation de vulnérabilité
✓ Centre d'Education Spécialisé (CES)	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Prise en charge des personnes porteuses d'un handicap ✚ Assistance éducative et insertion socioprofessionnelle ✚ Prise en charge des personnes du troisième âge 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enfants, de jeunes, d'adultes handicapés sensoriels, physiques et psychiques et des personnes présentant des troubles de comportement ▪ Les enfants et les jeunes en difficultés scolaire ▪ Les personnes analphabètes ▪ Les élèves ▪ Les enfants et les jeunes en conflit familial ▪ Les enfants dans la rue et les enfants de la rue ▪ Les parents ▪ Toute personne âgée de 55 ans et plus, vulnérable et à la retraite

<p style="text-align: center;">Crèche</p>	<p>La crèche, une structure publique ou agréée par l'Etat à caractère social de protection de la petite enfance qui a pour objet d'assurer la garde, pendant la journée, d'enfants âgés de moins de 3 ans (3 mois à 3 ans).</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Répondre aux besoins de l'enfant de façon personnalisée et de respecter ses rythmes de vie ; ✚ Assurer la garde, la sécurité physique, la protection et l'éducation des enfants ; ✚ Encourager son autonomie et sa socialisation par la mise en œuvre d'actions éducatives ; ✚ Occuper sainement l'enfant en lui proposant des activités d'éveil en vue de favoriser son développement psychomoteur, socio-affectif, cognitif, sanitaire et nutritionnel ; ✚ Soutenir les mères dans la garde des jeunes enfants afin qu'elles participent plus activement aux activités professionnelles et socio-économiques. 	<p style="text-align: center;">Enfants âgés de moins de 3 ans (3 mois à 3 ans)</p>
<p style="text-align: center;">Garderie /Halte-garderie</p>	<p>La Garderie ou halte-garderie, une structure publique ou agréée par l'Etat qui a pour objet d'assurer temporairement, pendant la journée, la garde d'enfants de 3mois à 5 ans et plus en leur offrant des activités d'éveil et les soins exigés par leur âge.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Assurer la garde des enfants âgés de 2 à 5 ans ; ✚ Offrir aux enfants des espaces ludiques et éducatifs ; ✚ Organiser des activités d'animation socioculturel et d'éveil au profit des enfants. 	<p style="text-align: center;">Enfants âgés de trois(03) mois à cinq(05) ans et plus</p>

**❖ DONNEES STATISTIQUES DES STRUCTURES DE
BASE**

DESIGNATION	NOMBRE/EFFECTIF	OBSERVATION
Effectif des enfants des structures d'encadrement petite enfance	18 423 enfants	100%
Effectif des garçons des structures d'encadrement petite enfance	9027.27 garçons	49%
Effectif des filles des structures d'encadrement petite enfance	9395.73 filles	51%
Nombre de structures d'encadrement de la petite enfance	351 structures	Structures publiques
Nombre de centres de protection de la petite enfance(CPPE)	95 structures	Structures publiques
Nombre de centres d'action communautaire pour l'enfance (CACE)	148 structures	Structures publiques
Nombre de centres de protection de la petite enfance privé (CPPEP)	108 structures	Structures privées agréées du MFFE
Nombre de complexes socio-éducatifs	51 structures	
Nombre de centres d'éducation spécialisé	51 structures	
Nombre de centre sociaux	48 structures	

❖ ACTIVITES 2021

AXES	ACTIVITES REALISEES	DATE	OBS.
PROMOTION	Etat des lieux des cantines des CPPE/CACE	Février	
	Supervision de la fête de Mardi Gras	Février	
	Enquête sociale de 22 structures préscolaires privées	MARS	
	Tenue de la 2 ^{ème} session d'agrément des structures préscolaires privées	13 Avril	
	Supervision des CACE en construction dans les zones cacaoyères avec Word Education	Janvier	
SUIVI-EVALUATION	Renforcement de capacités de 61 conseillers préscolaires en Education Parentale : « la Famille Fait la Différence (FMD) »	Janvier	
	Renforcement de capacités des 40 conseillers préscolaire sur les outils d'orientations pédagogiques et le livret d'évaluation des compétences au préscolaire.	09 et 23 Avril	

ET RENFORCEMENT DE CAPACITES	Renforcement de capacité des Educateurs Préscolaires (EP) et Auxiliaires d'Education Préscolaire Communautaire (AEPC) en Développement de la Petite Enfance dans le cadre du projet CACE avec Word Education	Mars 2021	
	Missions de suivi-évaluation des structures dans les Directions Régionales : Etape 1 : Bélier, Gbèkè, Hambol, Tchologo, Bagoué, Poro Etape 2 : Sud-Comoé Etape 3 : Agnéby-Tiassa Etape 4 : La Mé Etape 5 : Grands-Ponts Etape 6 : Abidjan Etape 7 : N'zi-Morronou Etape 8 : Iffou	Janvier à Avril 2021	
	Missions de suivi-évaluation des structures dans les Directions Régionales : Loh Djiboa, Goh, Nawa, San-Pédro – Indénié-Djuablin, Gontougo, Boukani	Mai 2021	
	Visite des Enfants de Grande Section au Cabinet	20/05/2021	Important
	Supervision des fêtes de fin d'année des CPPE.CACE	Mai/2 ^{ème} quinzaine	
	Renforcement de capacités des Responsables de CPPE/CACE en Education Parentale : « la Famille Fait la Différence (FMD) »	Mai-juin 2021	IRC
	Renforcement de capacités des responsables des structures privées	Juin-juillet 2021	
	Renforcement de capacités des Encadreurs des structures privées	Août- Septembre 2021	
	Mise à jour de la cartographie des structures de base sous-tutelle du SCESPPE-CSE (CPPE – CACE – CRECHE – GARDERIE – COMPLEXE SOCIO-EDUCATIF - CENTRES SOCIAUX – CENTRE D'EDUCATION SPECIALISEE)	Juin 2021	
	Mise à jour de l'état du personnel exerçant dans les structures de base sous tutelle du SCESPPE-CSE	Juin 2021	
	Atelier Evaluation-Bilan	Juillet 2021	Important
	Cérémonie solennelle de rentrée	Octobre 2021	Important

❖ LES DEFIS

- Préscolariser le plus grand nombre d'enfant ;
- Mobiliser des ressources pour soutenir, réhabiliter, construire des structures dans tous les départements de Côte d'Ivoire ;
- Développer une communication efficace autour de nos structures socioéducatives de base.

❖ LES PERSPECTIVES

- Accroître et améliorer nos offres de service
 - Installer des crèches dans les structures existantes (il y a un besoin réel : permettre aux mamans de vaquer à leurs occupations tout en protégeant leurs enfants).
 - Créer de nouvelles structures préscolaires surtout dans les villages (CACE)
- Avoir un réseau de partenaires pour la question de la Petite Enfance et leur famille ;